



30  
mars  
2015

## Saintes-Maries-de-la-Mer 1315 - 2015

**TAD**

conçu par

Sophie Beaujard



Entre 42 et 44, Marie Jacobé et Marie Salomé, parentes de la Vierge Marie, avec d'autres disciples, sont chassées de Palestine dans une barque sans rames, ni voile. Elles abordent en Camargue, en ce lieu qui deviendra le ville Notre-Dame de la Mer puis Les Saintes-Maries-de-la-Mer. Pour évangéliser ce coin sauvage, elles y demeurent jusqu'à leur mort.

La tradition garde le souvenir du lieu de leur sépulture sur lequel est bâtie une église primitive, puis l'église forteresse (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : refuge spirituel et matériel pour la population.

En 1448, les fouilles à l'intérieur de l'église, ordonnées par le Roi René d'Anjou, permettent la découverte des reliques reconnues comme étant celles des saintes femmes. Le

Roi René transforme alors la salle des Gardes en chapelle «Haute» dédiée à Saint Michel. C'est là que reposeront désormais les Saintes Chasses contenant les précieuses reliques vénérées lors des trois pèlerinages annuels.

La confrérie des Saintes-Maries-de-la-Mer fondée en 1315 reçoit pour mission d'apporter son soutien aux personnes en difficulté et son aide aux autorités religieuses dans l'organisation des pèlerinages. Lors des processions à la mer, la barque des saintes femmes est portée sur les épaules par les membres de la confrérie, escortée par les gardiens et entourée par la population. C'est cette image qui est ici représentée sur le timbre-poste.



11 15 013

### INFOS TECHNIQUES

**Création** : Sophie Beaujard

**Gravure** : Claude Jumelet

**Impression** : taille-douce

**Couleurs** : polychromie

**Format** : horizontal 40,85 x 30

**Présentation** : 48 timbres à la feuille

**Valeur faciale** : 0,68 €

**Tirage** : 1 200 000 ex

### INFOS PRATIQUES

#### Aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône)

Le dimanche **29 mars 2015** de 10h à 18h à la salle municipale Crin Blanc, avenue Théodore Aubanel, 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer.

#### À Paris

La vente anticipée ayant eu lieu le dimanche **29 mars**, un rattrapage de l'oblitération aura lieu le lundi **30 mars 2015** au Carré d'Encre, de 10h à 18h, 13bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Dans certains bureaux de poste à partir du **30 mars 2015**, au Carré d'Encre, par correspondance à Phil@poste, service clients et sur le site Internet [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)